

# PROMOTION DE LA SANTÉ & DOCUMENTATION

## Stephanie WOLBEEK

Membre du comité de coordination du Réseau bruxellois des centres de documentation en Promotion de la Santé

Documentaliste webmaster, Brudoc /Centre de Documentation et de Coordination Sociales asbl (CDCS-CMDC)

▪ Le 4 mai 2015 aura lieu la troisième Agora de la documentation en promotion de la santé. Cet événement est l'occasion de revenir sur l'histoire, le fonctionnement et les objectifs du Réseau bruxellois de documentation en promotion de la santé. Nous en profitons pour évoquer au préalable les changements qu'introduisit la promotion de la santé dans le champ de la santé publique, comparables à l'évolution des technologies de l'information, de la communication et de la documentation.

▪ Op 4 mei 2015 zal het derde Forum voor documentatie omtrent gezondheids promotie plaatsvinden. Dit evenement is de gelegenheid om terug te komen op de geschiedenis, de werking en de doelstellingen van het *Réseau bruxellois de documentation en promotion de la santé*. Voorafgaandelijk zal ingegaan worden op de veranderingen die de gezondheids promotie teweegbracht binnen het domein van de openbare gezondheid, vergelijkbaar met de evolutie van de informatie-, communicatie- en documentatietechnologie.

## La promotion de la santé, le web 2.0 de la médecine ?

La promotion de la santé a été développée à partir de 1986, par l'adoption de la *Charte d'Ottawa*. Par ce texte, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) entendait donner un souffle nouveau à la santé publique "en vue de contribuer à la réalisation de l'objectif de la Santé pour tous d'ici à l'an 2000".

Cette Charte définit la promotion de la santé par sa finalité : ce concept a "pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer"<sup>1</sup>. Il s'adresse tant à l'individu qu'au groupe et cherche à leur procurer un "état de complet bien-être physique, mental et social". La santé n'est plus restreinte à un "simple" paramètre médical du corps physique, mais une intrication complexe associant le respect des droits fondamentaux (accès au logement, à l'éducation, à la justice, etc.) aux facteurs comportementaux, socioéconomiques et environnementaux. La santé sort du champ purement biomédical pour conquérir des domaines tels que l'économie, la culture et l'éducation. Les mots d'ordre sont le décloisonnement interprofessionnel, l'intersectorialité, la concertation et la participation tant individuelle que communautaire.

Dorénavant, les patients sont de véritables acteurs et le travail en réseau est promu comme un réel "dispositif de partage des ressources et de recherche de solutions". Pour les professionnels de l'Infodoc, cette dernière citation n'est pas sans évoquer la révolution numérique du début du millénaire : d'une certaine façon, la promotion de la santé est la déclinaison en santé publique

des changements introduits par les technologies de l'information et de la communication. Son vocabulaire est étonnamment proche de celui des textes sur le web 2.0.

En Communauté française de Belgique, le secteur de la promotion de la santé est officiellement reconnu par le Décret du 14 juillet 1997, à côté de la médecine préventive, et des systèmes d'informations sanitaires. Cette législation mit en place un programme quinquennal qui détermine les "lignes de forces de la politique"<sup>2</sup>. Un an après, les centres locaux de promotion de la santé sont créés<sup>3</sup>. Une de leurs missions est "d'apporter une aide méthodologique aux organismes ou personnes qui développent des actions de terrain dans le domaine de la promotion de la santé [...] et de *mettre à leur disposition les ressources disponibles en matière de promotion de la santé et de prévention, notamment en documentation, formation, outils d'information et expertise*"<sup>4</sup>.

## Le Réseau Bruxellois de Documentation en promotion de la Santé (RBD Santé)

Trois ans plus tard, en 2000, les asbl *Question Santé et Centre de documentation santé Bruxelles* (CDSB) ont invité une quinzaine de centres de documentation à se concerter. L'objectif était double : faciliter l'accès à une information pertinente et de qualité au lecteur, de même que favoriser la formation continue des professionnels. Rapidement, un consensus s'est dégagé sur la nécessité de créer un réseau pour réaliser un "système de partage de l'information,

de diffusion des connaissances et d'échange sur la documentation"<sup>5</sup>.

Quinze ans plus tard, le RBD Santé, association sans existence juridique particulière, apolitique et non confessionnelle, compte une vingtaine de membres dont trois occupent les postes de comité de coordination sur base volontaire.

Les membres sont des organisations du secteur non-marchand. Ils couvrent un panel large de domaines : des centres de documentation spécialisés en promotion de la santé et éducation à la santé, mais aussi d'autres, spécialisés sur une thématique spécifique telles l'épilepsie, le tabac, les addictions, le handicap, la démence sénile, la vie affective et sexuelle, la psychologie, le vieillissement, les relations intergénérationnelles, l'aide sociale, etc.

Les cinq réunions annuelles sont l'occasion de suivre une formation continue, partager l'actualité de chacun, ou encore, de réaliser des projets de médiation documentaire : en 2004, un répertoire imprimé<sup>6</sup> est créé afin de mieux orienter l'utilisateur, suivi en 2008 par un site web et en 2013 par un compte Facebook.

Enfin, au mois de mai de la même année, le RBD Santé organisa son premier événement destiné aux (futurs) professionnels du secteur, l'Agora "Information sur la santé : quelles ressources". Ce salon de la documentation remporta un vif succès pour une première édition, réunissant une soixantaine de personnes autour des stands et deux conférences, l'une consacrée à la Digital Library for Health et l'autre à la recherche d'information sur la santé<sup>7</sup>.

Pour adhérer au RBD Santé, quatre conditions doivent être réunies : être situé dans la Région bruxelloise, traiter de la promotion de la santé, être ouvert à tous et respecter les valeurs démocratiques.

## L'utilisateur : au centre de la documentation en promotion de la santé

Nous en avons tous fait l'expérience : "googler" ses symptômes pour s'auto-diagnostiquer, ou les termes scientifiques proférés par le médecin pour donner sens à ses paroles, mal comprises. Nous surfons sur les "meilleurs" résultats, les premiers du *page ranking*. La lecture des forums, la vision d'images nous effraient, nous angoissons, nous "hypocondriaquons", souvent inutilement. Lorsque la maladie ou le malheur nous frappe, nous paniquons et faisons tout pour trou-

ver une information "au plus vite". Ce réflexe tellement humain fait fi d'une recherche de résultats qualitatifs qui, pourtant, s'avèrent être fondamentaux dans des questions délicates et parfois vitales.

La documentation en promotion de la santé constitue une réponse à ce problème. Elle propose des documents, livres, jeux, outils pédagogiques, bandes dessinées, affiches, films de fiction ou documentaires qui vulgarisent la littérature médicale, donnent des conseils, ou invitent à la réflexion critique sur un thème de santé ou de société. Ces documents sont rédigés par des professionnels de l'éducation à la santé et supervisés par des spécialistes de la thématique concernée : médecins, professionnels paramédicaux, psychologues, spécialistes de l'aide et de l'accompagnement, juristes, etc.

Le théâtre, le *Serious Game* sont d'autres supports d'information susceptibles d'être utilisés. Enfin, les écritures *child-friendly*<sup>8</sup> et "facile à lire"<sup>9</sup> permettent d'élaborer des documents compréhensibles par des enfants et des personnes porteuses d'un handicap mental. Ces savoir-faire appartiennent, de près ou de loin, à la promotion de la santé.

## L'Agora 2015

Le 4 mai 2015 au Pianofabriek, le RBD Santé organisera son Agora 2015 consacré aux outils pédagogiques. Cet événement constitue une occasion pour les professionnels de la santé, de la documentation mais aussi le grand public de découvrir la richesse du réseau et du secteur.

Le programme sera communiqué en février 2015.

## Liste des membres du Réseau

- ANAHM – Association Nationale d'Aide aux Handicapés Mentaux
- APEDAF – Association des Parents d'Enfants Déficieux Auditifs Francophones
- Brudoc – Centre de Documentation et de Coordination Sociales (CDCS)
- C-DILE – Association Pluraliste des Soins Palliatifs de la Région de Bruxelles-Capitale asbl (Palliabru)
- CEDIF – Fédération Laïque des Centres de Planning Familial (FLCPF)
- Centre de documentation santé Bruxelles (CDSB) asbl (& CBPS -Centre Bruxellois de Promotion de la Santé)
- Centres PMS 1,2 et 3 – COCOF
- CRIOC – Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs

- Cultures & Santé
- Entr'Âges asbl
- EURIDIS – Parthages asbl
- FARES – Fonds des Affections Respiratoires asbl
- Fil d'Ariane – L'Equipe asbl
- IDEM (Centre Info-Démences) – Ligue Alzheimer asbl
- Infor-Drogues asbl
- Ligue Francophone Belge contre l'Epilepsie
- Observatoire du sida et des sexualités – Université Saint-Louis – Bruxelles
- Pédagogie Interactive en Promotion de la Santé (PIPSa) – Mutualités Socialistes
- Point Culture (Collection "Education pour la santé")
- Prospective Jeunesse asbl
- Psycendoc – Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale (LBFSM)
- RESOdoc – Université Catholique de Louvain (UCL)

**Stephanie Wolbeek**

Brudoc

Centre de Documentation et de  
Coordination Sociales asbl (CDCS-

CMDC)

Avenue Louise 183

1050 Bruxelles

<http://www.cdcs-cmdc.be/>

Octobre 2014

## Notes

- <sup>1</sup> *Charte d'Ottawa*, Organisation mondiale de la santé, adoptée le 21 novembre 1986, 6 p. disponible sur [http://www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0003/129675/Ottawa\\_Charter\\_F.pdf](http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf), consultée le 24/10/2014.
- <sup>2</sup> *Décret portant organisation de la promotion de la santé en Communauté française* du 14 juillet 1997, adopté le 28 août 1997, disponible sur [http://www.galillex.cfwb.be/document/pdf/20356\\_006.pdf](http://www.galillex.cfwb.be/document/pdf/20356_006.pdf), consulté le 24/10/2014.
- <sup>3</sup> *Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les procédures d'agrément et de retrait d'agrément des services communautaires et des centres locaux de promotion de la santé, et les missions du centre de recherche opérationnelle en santé publique*, adopté le 20 février 1998, disponible sur [http://www.galillex.cfwb.be/document/pdf/20356\\_006.pdf](http://www.galillex.cfwb.be/document/pdf/20356_006.pdf), consulté le 24/10/2014.
- <sup>4</sup> "Les centres locaux de promotion de la santé", Site web de la Direction générale de la Santé de la Fédération Wallonie Bruxelles, <http://www.sante.cfwb.be/index.php?id=clps>, consulté le 24/10/2014.
- <sup>5</sup> Mourad Benmerzouk et Samuel Piret, "Le Réseau bruxellois de documentation en promotion de la santé, une initiative volontaire depuis 10 ans", in *Education santé*, n°264, février 2011, p. 16. Disponible sur <http://educationsante.be/article/le-reseau-bruxellois-de-documentation-en-promotion-de-la-sante/>, consulté le 24/10/2014.
- <sup>6</sup> Le répertoire 2014-2015 est disponible sur <http://www.rbdsante.be/reseau/repertoire-pdf/>. Vous pouvez commander la version imprimée, en envoyant un email à [rbdsante@gmail.com](mailto:rbdsante@gmail.com)
- <sup>7</sup> Les présentations du Dr Benjamin Fauquert, *Pour une information de santé de qualité*, Bruxelles, Cebam, 2013, 43 p. et de Bernadette Taeymans, *Recherche d'informations sur la santé*, Question Santé, 2013, 22 p. sont disponibles sur <http://www.rbdsante.be/tag/agora/>, consulté le 24/10/2014.
- <sup>8</sup> Cette méthodologie d'écriture est évoquée dans le cadre de l'application du *Protocole facultatif à la Convention internationale des Droits de l'enfant* adopté par l'ONU en 2011. Ce texte donne le droit aux mineurs de porter plainte lorsqu'il y a violation de leurs droits. Dans le cadre de l'application de ce texte, les États s'engagent à diffuser ce protocole "sous une forme accessible" aux enfants. Voir le dossier "Vers une mise en œuvre "child friendly" du protocole de plainte à la Cide", in *Journal du droit des Jeunes*, n° 328, octobre 2013, p. 9-30.
- <sup>9</sup> *Information for all : European standards for making information easy to read and understand*, Bruxelles Inclusion Europe, s.d., 38 p. disponible en 15 langues sur <http://www.inclusion-europe.org/etr/en/european-easy-to-read-standards>, consulté le 24/10/2014.